

Informations sur les agents pathogènes chez l'homme – Le vaccin et l'hygiène protègent !

Qu'est-ce que la mpox ?

La mpox est une maladie virale rare causée par le virus de la mpox (anciennement variole du singe ou variole simienne). Le virus de la variole du singe appartient à la même famille que ceux de la variole classique et de la variole de la vache. Jusqu'à présent, la mpox était répandue en Afrique occidentale et centrale, où le virus est surtout présent chez les rongeurs. Contrairement à ce qu'indique son nom, la mpox touche assez rarement les singes. Les hommes peuvent également être contaminés par ce virus et tomber malades.

Comment la mpox se transmet-elle ?

De l'animal à l'homme

Dans les régions où la mpox est répandue (endémique), la transmission à l'homme s'effectue surtout par contact avec des animaux infectés ou leurs excréments et via la consommation de viande d'animaux infectés qui n'a pas été assez chauffée.

De l'homme à l'homme

Une transmission de l'homme à l'homme est rare et ne se produit généralement qu'en cas de contact étroit (y compris lors de rapports sexuels, par exemple). La mpox entraîne l'apparition de pustules à la forme caractéristique et contenant une très grande quantité de virus. Le risque de contamination est particulièrement élevé en cas de contact (par exemple de la peau non intacte ou des muqueuses) avec le contenu des pustules ou de la croûte présente sur la peau. Si la bouche présente des abcès ou des lésions, le virus peut aussi être transmis via la salive des personnes concernées, même sans contact direct. Actuellement, il n'est pas encore confirmé que la mpox peut se propager par l'intermédiaire du sperme ou des sécrétions vaginales, mais cela semble possible.

Dès qu'une personne présente de premiers symptômes non caractéristiques, elle peut aussi être contaminée par des gouttelettes dans l'air respiré ou des gouttelettes de salive en cas de contact très étroit.

Via des vêtements ou des objets

Par ailleurs, le virus peut se transmettre par l'intermédiaire de vêtements, draps, serviettes ou autres objets, comme de la vaisselle, et smartphones qui ont été en contact avec une personne infectée.

Il y a contamination lorsque le virus atteint les muqueuses des yeux, de la bouche, du nez, des organes génitaux ou de l'anus. Les voies respiratoires peuvent aussi constituer une voie d'accès. De plus, le virus peut pénétrer dans l'organisme à travers les lésions de la peau, même les plus mineures. Chez les femmes enceintes, le virus peut être transmis au fœtus par l'intermédiaire du placenta. Des parents infectés peuvent contaminer leur enfant par contact cutané au moment de l'accouchement ou après celui-ci.

Quels sont les symptômes de la maladie ?

Par rapport à la variole humaine, éradiquée depuis 1980, la mpox est généralement beaucoup plus bénigne, même si les symptômes sont similaires. Toutefois, des formes graves voire mortelles sont aussi possibles.

Les principaux symptômes possibles sont la fièvre, les maux de tête et de dos, les douleurs musculaires et un gonflement des ganglions. La maladie se caractérise aussi par une éruption cutanée sous la forme de taches voire de pustules, qui finissent par former une croûte qui tombe.

En règle générale, cette éruption se produit surtout sur le visage, les paumes et la plante des pieds. Cependant, ces altérations de la peau et des muqueuses peuvent aussi être observées au niveau de la bouche, des organes génitaux, de l'anus et des yeux. Les cas actuels présentent souvent une éruption au niveau des organes génitaux et de l'anus.

Les symptômes persistent généralement de deux à quatre semaines et, dans la plupart des cas, ils disparaissent sans traitement.

Quand la maladie se déclare-t-elle et combien de temps est-elle contagieuse ?

Les premiers symptômes apparaissent environ 5 à 21 jours après la contamination. Les personnes infectées restent contagieuses tant qu'elles présentent des symptômes, ce qui dure généralement de deux à quatre semaines.

Qui est particulièrement vulnérable ?

Les nouveau-nés, les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes immunodéprimées présentent un risque particulièrement élevé de développer une forme grave de la mpx.

Que faire en cas de contamination ?

En règle générale, les personnes présentant une infection avérée à la mpx (variole du singe) reçoivent l'ordre de s'isoler. Veuillez suivre les consignes du service de santé. Pendant votre isolement à domicile, vous devez notamment prendre les mesures suivantes :

- ▶ Évitez tout type de contact étroit, en particulier les relations sexuelles avec d'autres personnes, tant que l'éruption ne s'est pas calmée et que la dernière croûte n'est pas tombée. Ceci peut durer jusqu'à quatre semaines.
- ▶ Il est particulièrement recommandé aux personnes présentant des facteurs de risque de ne pas partager le même foyer que vous dans la mesure du possible. Il s'agit notamment des personnes immunodéprimées, des femmes enceintes, des enfants de moins de 12 ans et des personnes âgées.
- ▶ Si vous vivez avec d'autres personnes, veillez autant que possible à rester dans une pièce séparée, dans l'idéal donnant accès à une salle de bain individuelle, tant que l'éruption persiste.
- ▶ Dans la mesure du possible, ne partagez pas de draps, de serviettes et d'autres objets, comme de la vaisselle, avec d'autres personnes. Ne secouez pas les draps afin d'éviter la libération de particules de virus dans l'air. Lavez votre linge à au moins 60 °C et avec un détergent puissant.
- ▶ Veillez à maintenir une bonne hygiène des mains. Lavez-vous les mains soigneusement à l'eau et au savon.
- ▶ Nettoyez soigneusement, et au moins une fois par jour, les surfaces que vous touchez fréquemment, comme une table de chevet, un smartphone ou une tablette.
- ▶ Nettoyez la surface de la baignoire et des toilettes après chaque utilisation.
- ▶ Évitez tout contact direct avec des animaux domestiques afin d'éviter une transmission de l'homme à l'animal.
- ▶ Si votre état de santé se détériore, prévenez immédiatement votre médecin traitant afin qu'il puisse mettre en place un traitement si nécessaire. Le médicament Tecovirimat est autorisé pour le traitement ciblé de la mpx.

Comment puis-je me protéger ?

Une infection par la mpx n'étant possible qu'en cas de contact étroit avec des personnes infectées et l'utilisation commune d'objets et de surfaces, il convient d'éviter tout contact avec des personnes malades ou des cas contacts.

Vaccination

Les vaccins mis au point pour protéger contre la variole classique fonctionnent également avec la mpx. Depuis 2013, un vaccin contre la variole mieux toléré que les anciens vaccins contre la variole est autorisé dans l'Union européenne, donc aussi en Allemagne. Celui-ci peut être administré aux personnes de plus de 18 ans. La Ständige Impfkommision (STIKO, Commission permanente de vaccination) recommande surtout la vaccination aux personnes qui ont été en contact étroit avec une personne malade ou ont manipulé les échantillons de laboratoire correspondants (prophylaxie post-exposition). Le vaccin doit être administré le plus rapidement possible après le contact, au plus tard sous 14 jours. Par ailleurs, la vaccination est actuellement recommandée aux hommes homosexuels ayant des contacts sexuels avec des partenaires changeant fréquemment ainsi qu'aux employés travaillant dans des laboratoires spéciaux. La vaccination généralisée n'est pas recommandée. Vous trouverez les recommandations de vaccination détaillées auprès du [Robert Koch-Institut](#).

Où puis-je m'informer ?

Pour obtenir des réponses claires, fiables et basées sur l'état actuel des connaissances aux questions fréquemment posées, rendez-vous sur le site <https://bzga.de/mpox>.

Le [service de santé publique local](#) se tient à votre disposition pour vous informer et vous conseiller. Les cas de mpox devant être déclarés, vous y trouverez des informations sur la situation actuelle et le comportement à adopter face à la maladie.

Le site du Robert Koch-Institut (RKI) propose d'autres informations (spécialisées) à l'adresse www.rki.de/Mpox.



STEMPEL

Éditeur :

Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung, Cologne.
Tous droits réservés.

Réalisé en collaboration avec le Bundesverband der Ärztinnen und Ärzte des Öffentlichen Gesundheitsdienstes e.V. et en accord avec le Robert Koch-Institut.

Cette information publique peut être téléchargée gratuitement sur le site www.infektionsschutz.de.